

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 4 octobre 2021 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre conseil à 19h00.

Sont présents :

MADAME : Andréa Gosselin

MESSIEURS : Alexandre Malette, Marc-André Routhier, René Breton, Roger Cyr

Sous la présidence de M. Philippe Chabot, maire.

Est également présente Mme Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière.

Monsieur Chabot remercie chaleureusement les personnes dont le mandat se terminent pour leurs implications et leurs réalisations au cours de leurs mandats au conseil municipal. De plus, il félicite les personnes proclamées élues le 1 octobre dernier : Madame Andréa Gosselin au poste de mairesse et messieurs Marc-André-Routhier et René Breton pour la continuité à leurs sièges respectifs au sein du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Enregistrement de la séance du conseil municipal.
3. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 7 septembre 2021.
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport de la MRC.
10. Rapport des conseillers.
11. Rapport du responsable des travaux publics.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12. Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses
- 13.. Remboursement sur le règlement d'emprunt numéro 286 décrétant l'aménagement de deux puits, d'un réservoir d'eau potable et des réseaux d'alimentation et de distribution de l'eau potable et faire aussi les travaux reliés à la collecte, l'interception et le traitement des eaux usées
14. Offres de services- vérification comptable de l'année 2021
15. Excédent de fonctionnement affecté-projet centre communautaire
16. Demande au MAMH (Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation) pour le fonctionnement de la MRC des Appalaches.

SÉCURITÉ

17. Demande de CAUCA-frais de COVID

SANTÉ ET BIEN ÊTRE

18. Rapport de pilotage de la mise à jour politique familiale du Comité famille

TRANSPORT

19. Ouverture des soumissions pour les travaux de deux (2) transitions sur la route 216 ouest
20. Aide financière du MTQ dans le cadre du programme d'aide à la voirie local (dossier 15421761) sur les coûts des infrastructures de la rue au nouveau parc industriel.
21. Travaux de réparation pompe hydraulique pour le traitement des eaux usées
- 22.. Demande d'aide financière au programme RÉCIM (programme réfection et Construction des infrastructures municipales) pour le projet d'agrandissement du garage municipal
23. Programme d'aide à la voirie locale

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 24.. Vente aux enchères-cinq (5) terrains nouveau parc industriel -ouverture de la période
25. Demande à la Commission de toponymie -rues du nouveau parc industriel

HYGIÈNE DU MILIEU

26. Adoption du règlement numéro 375 concernant la gestion des fosses septiques
27. Achat d'un module de gestion de la vidange des fosses septiques
28. Embauche d'un opérateur remplaçant de garde pour l'eau potable et eaux usées

LOISIRS ET CULTURE

29. Centre communautaire -offre de services pour échantillonnage d'amiante à l'hôtel de ville
30. Appel d'offres sur invitation-travaux phase 3 kiosque multiservices
31. Restauration du Leeds Model School
- 32.. Entretien et surveillance de la patinoire et tubes à neige saison 2021-2022
33. Espace MUNI- renouvellement d'adhésion
34. Compte rendu- camp de jour estival saison 2021
35. Défilé de Noël
36. Appel de projets URLS-date limite 7 novembre 2021
37. Entente intermunicipale en matière de loisir-Ville de Thetford Mines

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

223-10-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc- André Routier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance du conseil municipal de Saint-Jacques de Leeds du 4 octobre 2021 est enregistrée et elle disponible au public sur demande.

ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2021

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

224-10-2 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

M. Chabot en fait un bref suivi.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

225-10-21 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par MME Andréa Gosselin appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS:

Administration générale. :	18 963.05\$
Incendie :	3 875.73
Sécurité :	250.80
Voirie :	26 377.39
Hygiène du milieu :	9927.13
Santé :	170.00
Urbanisme :	7 127.85
Loisirs :	17 751.88
Salaires :	12 368.68

TOTAL	96 812.51\$
-------	-------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

226-10-21 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

La correspondance est disponible au bureau pour consultation

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Chabot invite les citoyens à la période de questions.

RAPPORT DE LA MRC

M. Chabot fait un bref rapport de la MRC.

RAPPORT DES CONSEILLERS

RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Eric Guay fait le rapport des travaux publics réalisés au cours du mois de septembre et ceux à venir.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

Tel que prévu à l'article 176.4 du Code municipal ; les deux états financiers comparatifs sont déposés à la séance du conseil.

REMBOURSEMENT SUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 286 DÉCRÉTANT L'AMÉNAGEMENT DE DEUX PUIITS, D'UN RÉSERVOIR D'EAU POTABLE ET DES RÉSEAUX D'ALIMENTATION ET DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE ET FAIRE AUSSI LES TRAVAUX RELIÉS À LA COLLECTE, L'INTERCEPTION ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

ATTENDU QUE le 11 octobre 2018 la municipalité a reçu un avis de versement d'une aide financière pour un montant de 897,220\$ provenant du gouvernement du Canada suite à l'analyse de la réclamation finale visant le dossier numéro 810013-Eau potable et eaux usées ;

ATTENDU QUE conformément au règlement d'emprunt numéro 286; la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds souhaite rembourser un montant de 897,000\$ lors du refinancement du règlement numéro 286 qui est venu à échéance le 29 septembre 2021;

227-10-21

Proposé Il est proposé par M. Roger Cyr , et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu unanimement :

Que le conseil municipal affecte un montant de 897,000\$ à la réduction du règlement d'emprunt numéro 286 afin d'en réduire les coûts en capital et intérêts pour les prochaines années.

OFFRES DE SERVICES- VÉRIFICATION COMPTABLE DE L'ANNÉE 2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu les deux (2) offres de services suivantes pour le mandat d'audit des états financiers 2021,2022 et 2023 pour la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds :

- Groupe RDL solutions comptables (29 juin 2021) , pour un montant de 10,250\$ plus les taxes pour l'année 2021 .

Plus : les frais supplémentaires de 1000\$ plus les taxes pour la conciliation initiale des immobilisations corporelles des dettes et des investissements en cours pour l'année 2021(transfert entre les firmes comptables).

- Raymond Chabot Grant Thornton (7 septembre 2021) pour un montant de 13,400\$

228-10-21

Proposé par le conseiller M.Alexandre Malette et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds poursuivre avec la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, de Thetford Mines, pour effectuer la vérification des livres de la Municipalité pour l'année 2021.

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ-PROJET CENTRE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à la vente de l'édifice Moreau Lapointe en 2020 et qu'il était prévu par le conseil municipal que le fruit de cette vente ; un montant estimé de 80,000\$ soit attribué au projet de construction d'une nouvelle bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a prévu à son budget de l'année courante une somme de 59,800\$ pour le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque et qu'un solde de 40,000\$ environ demeure disponible compte tenu que le projet ne sera pas réalisé en 2021;

229-10-21

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité affecte une somme de 120,000\$ pour la construction du centre communautaires dans son excédent de fonctionnement.

DEMANDE AU MAMH (MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION) POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA MRC DES APPALACHES.

Attendu que le mode de fonctionnement de la MRC des Appalaches n'a jamais été révisé depuis sa création;

Attendu que les fusions municipales sont venues modifier la donne sans que le mode de fonctionnement de la MRC des Appalaches soit revu;

Attendu que depuis les fusions municipales la ville centre dispose d'une double majorité et lui confère un droit de veto;

Attendu la réalité que vit la ville centre et les municipalités locales est différente et que les intérêts divergent sur plusieurs aspects;

Attendu qu'il arrive que la double majorité détenue par la ville centre va à l'encontre des intérêts et de la volonté des dix-huit autres municipalités composant la MRC des Appalaches ;

Attendu que ces situations vont à l'encontre d'une saine démocratie et n'encouragent pas une sérénité dans les échanges d'idées et d'opinions;

Attendu que ces situations démobilisent l'esprit d'équipe et vont à l'encontre de l'objectif de travailler régionalement pour développer la MRC des Appalaches;

Attendu les orientations gouvernementales qui font des MRC des gouvernements de proximité;

Attendu que le gouvernement souhaite donner plus de pouvoir aux MRC;

Attendu l'impact négatif de laisser à une municipalité un droit de veto permanent alors que dans les conseils municipaux, le droit de veto du maire n'est que suspensif;

Attendu que les dix-huit maires des municipalités locales, dans une ultime tentative, ont tendu la main au maire de la ville centre afin de créer un comité chargé d'étudier le mode fonctionnement de la MRC pour améliorer la démocratie et que ce dernier a imposé son refus;

230-10-21

Il est proposé par MME Andrée Gosselin et appuyé par M. Marc-André Routhier

Que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds demande l'intervention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin de revoir le fonctionnement démocratique de la MRC des Appalaches et de transmettre une copie de la résolution aux députés impliqués dans la MRC des Appalaches, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

SÉCURITÉ

DEMANDE DE CAUCA-FRAIS DE COVID

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu un avis de CAUCA le 17 septembre 2021 pour l'informer d'une facturation extraordinaire en lien avec la COVID-19 pour un montant de 0,30\$ par habitant et un minimum 350.00\$ par municipalité ;

231-10-21

Proposé par la conseillère MME Andrée Gosselin appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de payer la facture au montant de 350.00\$ si l'ensemble des municipalités membres participent également aux frais supplémentaires de l'organisme.

SANTÉ ET BIEN ÊTRE

RAPPORT DE PILOTAGE DE LA MISE À JOUR POLITIQUE FAMILIALE DU COMITÉ FAMILLE

Madame Andrée Gosselin mentionne que lors de la dernière rencontre qui a eu lieu au mois de septembre ; le comité de pilotage a travaillé sur la consultation citoyenne qui est prévue d'ici la fin de l'année 2021.

TRANSPORT

OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX DE DEUX (2) TRANSITIONS SUR LA ROUTE 216 OUEST

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des prix auprès de cinq entreprises compétentes pour réaliser les travaux de deux (2) transitions sur la route 216 ouest;

ATTENDU QUE le règlement de gestion contractuelle de la municipalité numéro 348 permet notamment à la municipalité de conclure tout contrat de gré à gré lorsque la dépense est inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique selon le seuil prévu au code municipal (105 700\$);

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un seul prix suivant :

-E.M.P.Inc.:94,897.67\$ incluant les taxes

ATTENDU QUE la municipalité peut en conséquence accorder de gré à gré le contrat pour les travaux de construction de deux(2) transitions ;

232-10-21

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de E.M.P.Inc.au montant total de 94,897.67\$ncluant les taxes pour les travaux de construction de deux(2) transitions sur la route 216 ouest .

Que la municipalité transmettre un avis de changement à E.M.P. Inc. en ce qui concerne les travaux relatifs à l'installation d'un drain compte tenu que la municipalité a pris la décision d'utiliser la méthode avec un canal d'évacuation en pierre, enrobé d'une membrane géotextile.

AIDE FINANCIÈRE DU MTQ DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (DOSSIER 15421761) SUR LES COÛTS DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE AU NOUVEAU PARC INDUSTRIEL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre annonçant l'aide financière d'un montant de 251 629\$ pour les travaux de construction des rues au nouveau parc industriel;

CONSIDÉRANT QUE la résolution municipale numéro 112-05-21 doit être modifiée afin que l'affectation au surplus cumulé de la municipalité tienne compte de l'aide financière du ministère des Transports ;

233-10-21

Proposé par la conseillère MME Andrée Gosselin et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité utilise l'aide financière annoncée par le ministère des Transports pour couvrir les dépenses en lien avec les infrastructures des rues au nouveau parc industriel.

TRAVAUX DE RÉPARATION POMPE HYDRAULIQUE POUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la soumission #2804 de Thetford Armature au montant de 4753.07\$ incluant les taxes pour la réparation de la pompe submersible Flygt 4.8 kw 575 volts model 3102.181-2560 ;

234-10-21

Proposé par le conseiller M. Marc-André Routier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte la soumission de Thetford Armature au montant total de 4,753.07\$ et que la dépense soit affectée à la réserve financière de la vidange des étangs.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME RÉCIM (PROGRAMME RÉFECTION ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES) POUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL

235-10-21

Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que

- QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds autorise la présentation du projet d'agrandissement du garage municipal au ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) du Programme de réfection et construction des infrastructures municipales.
- QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;
- QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds désigne madame Cindy Gosselin, chargée de projet ou madame Sonia Tardif, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 177 776 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

236-10-21

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds informe le ministère des Transports, via les états financiers se terminant au 31 décembre 2021, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

VENTE AUX ENCHÈRES-CINQ (5) TERRAINS NOUVEAU PARC INDUSTRIEL -OUVERTURE DE LA PÉRIODE

ATTENDU QUE le nouveau développement résidentiel municipal sis près de la rue des Prés Nord (5 terrains);

ATTENDU les cinq (5) terrains disponibles ayant les services municipaux (aqueduc, égout, pluvial);

ATTENDU QUE le conseil municipal a comme vision de développer ces endroits le plus rapidement possible et ainsi d'attirer de nouveaux commerces dans notre municipalité;

ATTENDU QUE le développement économique et social fait partie des priorités dudit Conseil;

237-10-21

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à la majorité des conseillers présents que la Municipalité procède à un appel de propositions **à compter du 5 octobre 2021 10h00** pour la vente de ses cinq (5) terrains commerciaux sis dans le nouveau développement industriel ;

QUE cet appel de propositions se fasse conformément aux conditions énumérées dans le formulaire prévu pour déposer une offre d'achat (annexe A);

QU'UN avis public (annexe B) soit également publié (bureau municipal et site internet de la municipalité) pour diffuser cette annonce de propositions;

QUE les offres soient acceptées **jusqu'au 25 octobre 2021, 16h00.**

Fait à noter : M. Alexandre Malette se retire des délibérations à ce sujet.

DEMANDE À LA COMMISSION DE TOPONYMIE -RUES DU NOUVEAU PARC INDUSTRIEL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a développé un nouveau parc industriel et que deux (2) noms de rues doivent être attribués pour confirmer les numéros civiques des cinq (5) nouveaux terrains commerciaux ;

238-10-21

Proposé par le conseiller M. Roger Cyr et appuyée par MME Andréa Gosselin :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds transmette à la Commission de toponymie les nouveaux noms suivants : rue du Boisé et rue des Chênes et qu'elle lui demande de les officialiser.

HYGIÈNE DU MILIEU

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 375 CONCERNANT LA GESTION DES FOSSES SEPTIQUES

239-10-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement numéro 375 concernant la gestion des fosses septiques.

ACHAT D'UN MODULE DE GESTION DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité prévoit faire la gestion des fosses septiques sur son territoire hors périmètre urbain à compter de l'année 2022;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de services de PG solutions pour fournir et installer le module de gestion des fosses septiques au montant estimé de 3,451 \$ plus les taxes applicables.

240-10-21 Proposé par le conseiller M. Roger Cyr et appuyée par MME Andrée Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte la soumission du 24 février 2021 portant le numéro 1MSJA50-010644-JQ1 de PG Solutions pour la mise en place du module de gestion des fosses septiques hors périmètre urbain.

EMBAUCHE D'UN REMPLAÇANT-OPÉRATEUR DE GARDE POUR L'EAU POTABLE ET EAUX USÉES.

241-10-21 Proposé par la conseillère MME Andrée Gosselin et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds embauche monsieur Denis Toutant de St-Patrice de Beaurivage au poste d'opérateur remplaçant de garde pour l'eau potable et les eaux usées selon les mêmes conditions établies à l'entente de travail.

LOISIRS ET CULTURE

CENTRE COMMUNAUTAIRE -OFFRE DE SERVICES POUR ÉCHANTILLONNAGE D'AMIANTE À L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Culture demande à la municipalité de lui fournir une preuve que les matériaux de construction du mur arrière de l'immeuble du 405, rue principale ne contiennent pas d'amiante (seulement la section donnant accès au futur centre communautaire) ;

242-10-21 Proposé par le conseiller M. Roger Cyr et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte la soumission de Environex au montant de 256,10\$ plus les taxes pour faire l'échantillonnage d'amiante à l'hôtel de ville.

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION-TRAVAUX PHASE 3 KIOSQUE MULTISERVICES

243-10-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds demande des soumissions sur invitation pour les travaux de la phase 3 du kiosque multiservices ;

QUE le devis et tous les documents de l'appel d'offres soient transmis aux entreprises visées et ce à compter du 5 octobre 2021.

QUE les soumissions des intéressés devront être reçues au bureau municipal avant 10 hres le 28 octobre 2021 et ouvertes ce même jour à compter de 10h05;

QUE tel que prévu à l'article 961.2, un estimé ait été fait.

Fait à noter : M.Alexandre Malette se retire des délibérations à ce sujet.

RESTAURATION DU LEEDS MODEL SCHOOL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite conserver le bâtiment du Leeds Model School sécuritaire afin que celui-ci puisse poursuivre sa vocation récréative pour notre communauté ;

CONSIDÉRANT QU' une évaluation des coûts est nécessaire afin d'éclairer la prise de décision du conseil municipal en ce qui concerne le redressement de la structure du bâtiment et les composantes qui doivent être remplacées.

244-10-21

Proposé par M.Marc-André Routhier et appuyé par M.Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité mandate monsieur Eric St-Laurent et son ingénieur en structure pour la préparation d'une estimation des coûts et d'un plan préliminaire selon les taux horaires applicables pour chacun d'eux.

ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE ET TUBES À NEIGE SAISON 2021-2022

245-10-21

Proposé par M.Marc-André Routhier et appuyée par MME Andrée Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité embauche monsieur Charles Bolduc au poste de responsable de l'entretien et la surveillance de la patinoire ainsi que les tubes à neige durant la saison 2021-2022.

ESPACE MUNI- RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION

246-10-21

Proposé par M. Alexandre Malette et appuyée par MME Andrée Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds renouvelle son adhésion 2021 auprès de Espace Muni au coût de 90.83\$ taxes incluses.

COMPTE RENDU- CAMP DE JOUR ESTIVAL SAISON 2021

Le rapport des activités est déposé au conseil municipal.

DÉFILÉ DE NOËL

CONSIDÉRANT QUE le Comité des loisirs prévoit organiser un défilé de Noël et que le budget prévu pour l'activité est de 1000\$;

CONSIDÉRANT QUE le Comité des loisirs demande à la municipalité de participer aux dépenses de l'activité;

247-10-21 Proposé par M. Alexandre Malette et appuyée par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds :

Que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de verser un montant de 500\$ pour défrayer une partie des coûts du défilé de Noël.

APPEL DE PROJETS URLS- DATE LIMITE 7 NOVEMBRE 2021

248-10-21 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds

Que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de déposer une demande d'aide financière à l'URLS pour l'achat de rangement à vélos à installer au Parc école et au site Patrimonial.

ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE LOISIR VILLE DE THETFORD MINES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a une entente intermunicipale avec la Ville de Thetford Mines afin que les citoyens de Saint-Jacques de Leeds puissent bénéficier des tarifs de résidents de la Ville ;

249-10-21 Proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. Alexandre Malette résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds

Que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds demande à la Ville de Thetford Mines de retirer l'activité de la prématernelle anglaise de l'entente à compter du 1 janvier 2022.

DIVERS

Monsieur Marc-André Routhier remercie monsieur Philippe Chabot pour toutes les années de travail dans le cadre de ses nombreux mandats au conseil municipal. Monsieur Chabot a grandement contribué à l'avancement des nombreux dossiers municipaux et au développement de notre communauté.

Il a été une personne rigoureuse, disponible et dévouée pour ses citoyens.

On lui souhaite une bonne retraite de la vie municipale!

LEVÉE DE LA SÉANCE

250-10-21

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20h30.

Philippe Chabot
Maire

Sonia Tardif
Directrice générale /
secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif
Directrice générale / secrétaire-trésorière